COMMUNE DE MOLITG LES BAINS
Compte rendu de la séance du 20 septembre 2023

Date de convocation : 15/09/2023
Date du conseil :
Heure de la séance : 17 h 00
Présents : Gérard QUES, Michel GIBERT, Daniel MAROUBY, Danielle CHRISTIEN, Nikki CLARK, Edmond QUES, Nicolas TUBERT, Olivier SCHOCK
Absents : Nathalie PASTRE et Nicolas LIEGEOIS

Secrétaire(s) de la séance:
Danielle CHRISTIEN

Ordre du jour:

I- Travaux éclairage public, convention SYDEEL66,
II- Divers (Travaux communaux, projets...)

1- Convention SYDELL

Dans la continuité de la première tranche de travaux réalisés sur l'éclairage public et pour répondre aux enjeux environnementaux, une Convention d'organisation et de financement des travaux de rénovation sur le réseau d'éclairage public doit être signée entre le Sydell et la commune de Molitg.
Cette convention concerne la seconde tranche de travaux, décalée pour bénéficier d'une subvention « Fonds vert » et à pour objet le remplacement de lampes « sodium » par des Leds. Contrairement à la première tranche où il a fallu remplacer les lampadaires, pour le village, il faudra remplacer une partie de la lanterne.
Le plan de financement se monte à 69.600€ HT, dont une participation du Sydell66 d'un montant de 24.658,33€ et une participation État « Fonds Vert » de 24.360€. Le reste à charge de la commune est de 20.801,05€, payable sur 5 ans, soit 4.160,21€ par an.
Durée des travaux : de fin 2023 à début 2025
À la fin du mandat actuel, l'ensemble de l'éclairage public de Molitg sera équipé de Leds, permettant de réaliser 40% d'économie sur la consommation électrique.

Monsieur de Maire sollicite le vote du conseil pour la signature de la convention:
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

2- Questions diverses

ÉGLISE : la deuxième tranche programmée de la mise hors d'eau de l'église prévue pour l'automne commencera le 25 septembre avec l'installation d'un échafaudage carrer de l'església.
Pendant la durée des travaux, il sera impossible d'utiliser le local à poubelle de l'église, les utilisateurs seront renvoyés vers les conteneurs du parking, route de Campôme. Le passage piéton sera possible.
Durée des travaux : environ 2 mois.

PARKING ESTACA : en prévision de l'aménagement du parking et du terrain « Brou », un relevé topographique va être réalisé, préalable à tout projet.
L'aménagement n'est pas encore entièrement défini, nous ferons appel à un paysagiste. Sont envisagés : la suppression du goudron du parking, création de places de parking supplémentaire, le déplacement du compostage du village à la demande des campeurs gênés par l'odeur, un ou deux terrains de pétanque. Projet à affiner.

ESTACA : après le départ de M Artigues et le non-règlement des loyers à la mairie, Gérard QUES a déposé plusieurs plaintes :
Bail commercial : jugement prononcé le 6 septembre condamnant M Artigues à payer 5800€ pour les loyers, 882€ pour le pénal et 2000€ au titre au titre de la procédure civile pour couvrir les frais non compris dans les dépenses.
L'officier de justice n'a pu que constater l'absence de M Artigues, pas d'adresse connue. La mairie espère pouvoir disposer des murs pour la fin de l'année.
Bail appartement : la mise en délibéré est prévue pour le 9 novembre 2023-09-21
Licence : étant annuelle, elle sera libérée à la fin de l'année 2023.
Après la récupération des locaux, il faudra étudier un nouveau projet.

CARRER D'AMUNT : Le SIVU a réalisé une étude pour le remplacement des conduites d'eau du Carrer d'Amunt, le montant estimatif des travaux est de 202 000.00 €. Une demande de subvention est en cours, décision attendue pour le mois de novembre, travaux possibles à partir du mois de mai 2024.
Lorsque les travaux seront programmés, il faudra prendre une décision pour la remise en état du canal d'arrosage, qui passe sous le carrer d'Amunt. (Branche secondaire)
Question de Nikki Clark : qu'en est-il du projet de la salle des fêtes. Le contexte actuel ne nous permet pas de réaliser le projet initial. À étudier : un hall avec deux murs pour protéger du vent et un toit.

Question de Nicolas Tubert : Peut-on envisager l'installation de récupérateur d'eau sur les gouttières, cet hiver pour anticiper les problèmes d'arrosage l'année prochaine ?
La séance est levée à 18h30

La secrétaire de séance, Danielle Christien